

prix des médicaments brevetés a réussi à maintenir les augmentations des prix des médicaments à 2,9 p. 100, ce qui se situe bien en dessous du taux de l'inflation. Monsieur le Président, dites-moi quel autre secteur peut en dire autant?

Le projet de loi C-22 a remporté le succès escompté. Il a amélioré le climat des travaux de R.-D.; il a aidé à la création d'emplois tout en maintenant le prix des médicaments à un niveau raisonnable et en aidant à la concurrence des médicaments génériques.

Mais le monde est en plein changement. L'environnement global dans lequel l'industrie internationale des produits pharmaceutiques travaille évolue rapidement et nous devons nous tenir à l'avant-garde si nous voulons continuer d'être des chefs de file dans ce domaine.

Nos détracteurs prétendent que nous agissons ainsi pour favoriser les multinationales. Monsieur le Président, ils ont tort; si nous agissons ainsi, c'est pour favoriser le Canada, et les Canadiens et les Canadiennes. Pour tous ceux qui pourront profiter des nouveaux médicaments, pour tous les scientifiques et les chercheurs canadiens, pour le nombre croissant d'entreprises novatrices dans le domaine de la biotechnologie canadienne - et je le répète, Monsieur le Président, pour les entreprises canadiennes du secteur de la biotechnologie - qui mettent au point les prochaines générations de médicaments. Pour l'obtention d'emplois dynamiques et hautement technologiques en faveur des Canadiens et des Canadiennes. Pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes qui veulent mener une vie plus longue et plus confortable grâce aux innovations dans le domaine pharmaceutique.

Lorsque nous avons fait notre annonce en janvier dernier et lorsque nous avons déposé ce projet de loi en juin dernier, les entreprises de médicaments novateurs ont annoncé qu'elles feraient des millions de dollars de nouveaux investissements dont les retombées profiteraient à toutes les régions du Canada. Vous vous rappelez sans doute qu'il y a quelques semaines, je vous ai parlé de nouveaux investissements de l'ordre de 550 millions de dollars. Il s'agit maintenant de 635 millions de dollars. Voilà leur engagement en faveur de la R.-D. et de la fabrication sur une période de cinq ans, et cela au Canada, où les Canadiens et les Canadiennes profitent des avantages suivants :

La société Astra évalue présentement divers endroits au Canada où elle pourrait installer un centre de recherche doté d'un mandat mondial, ce qui représente un investissement de 150 millions de dollars.

Nordic Merrill Dow et Smith Klein Beechman ont annoncé, pour chacune d'entre elles, des investissements de 40 millions de dollars pour accroître les travaux de R.-D.